



BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Gestion et Protection de la Nature

Animateur(trice) nature

Educateur(trice) à l'environnement

Médiateur(trice) scientifique

Technicien(ne) gestion de milieu naturel

Technicien(ne) rivière

Technicien(ne) développement durable

Technicien(ne) environnement

Chargé(e) de vie associative

Chargé(e) d'étude

UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE

EN 2 ANS

- Un diplôme national reconnu au niveau européen
Permettant l'acquisition de 120 crédits ECTS
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail



UNE FORMATION QUI DONNE LES CLÉS POUR :

- Maîtriser les opérations techniques
- Travailler en autonomie et s'adapter à différentes situations
- Préparer et organiser les activités
- Encadrer les équipes et coordonner les intervenants
- Travailler en concertation avec un réseau de partenaires
- Diagnostiquer et conseiller

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• Au centre de formation :

20 semaines complètes par an - 35 h de cours par semaine (du lundi ou vendredi)

• Au sein de l'organisme employeur :

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

Temps de travail de l'apprenti identique à celui des autres salariés

• Pour l'apprenti : cette voie exige une motivation solide, une autonomie dans le travail ainsi que des capacités d'organisation et d'adaptation.

Un travail personnel important, en plus des heures de formation, est indispensable pour l'acquisition d'une culture naturaliste.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 29 ans révolus
- Détenir un diplôme de niveau 4 ou supérieur :

Un **Bac avec au moins une spécialité scientifique** (biologie); ou un **Bac agricole** dans le champ professionnel (GMNF, STAV) avec *mention très bien ou bien souhaitable*; ou un diplôme supérieur (BTS agricole, formation universitaire...)

Situation particulière : nous contacter

- **Signer un contrat d'apprentissage** ou de professionnalisation avec un organisme du secteur public ou privé de la filière nature.

À noter : Avoir une **première expérience** dans le métier ainsi qu'un **projet professionnel défini** sont vivement conseillés avant de s'engager dans un diplôme supérieur

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années, soit 4 semestres comprenant plusieurs unités d'enseignement (UE).

SEMESTRE 1 : 30 crédits ECTS

UE 1.1 : Chantier de restauration écologique
UE 1.3 : Enjeux socio-économiques contemporains
UE 1.4 : Observatoire photographique du paysage

SEMESTRE 2 : 30 crédits ECTS

UE 2.1 : Diagnostic écologique
UE 2.2 : Accueil et gestion du public
UE 2.3 : Débat de société

SEMESTRE 3 : 30 crédits ECTS

UE 3.1 : Médiation des patrimoines
UE3.2 : Concertation territoriale (espace)
UE3.3 : Mode de vie actif et solidaire (sport)

SEMESTRE 4 : 30 crédits ECTS

UE4.1 : Aménagement et impacts sur la biodiversité (ERC)
UE 4.2 : Valorisation touristique du territoire (projet)
UE 4.3 : Conservation de la nature (projet)
UE 4.4 : Insertion professionnelle (marché national et international)

ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES AU CENTRE

Milieux méditerranéens terrestres, littoraux et marins
Techniques sportives liées aux pratiques professionnelles (escalade)

INTERVENANTS ET PARTENAIRES DE LA FILIÈRE

- **Des situations d'apprentissage et d'évaluation** ont été co-construites avec des professionnels : du secteur public (Parc national de Port-Cros, Office National des Forêts, Conservatoire botanique), du secteur privé (bureau d'étude) et du tissu associatif (CIETM, S'PECE, Med.IA Nature),
- **Une équipe enseignante solide**, avec une expérience de métier reconnue dans la filière
- **Des acteurs professionnels** apportant leur expertise scientifique (Muséum du Var) ainsi que leur expérience dans la gestion des sites (Conservatoire du littoral, Conservatoire d'espaces naturels etc.)
- **Des activités complémentaires** proposées en dehors des heures de formation : association étudiante GEPRONA, club de plongée Aquabulles, bateau-école, festival Galathéa, fête de la nature etc.



Un environnement d'apprentissage exceptionnel. Situé au cœur d'un territoire riche en milieux naturels, le centre de formation offre un cadre d'étude unique : îles d'Hyères, sanctuaire marin Pelagos, aires marines protégées, côtes rocheuses et sableuses, zones humides d'importance internationale, massifs forestiers, rivières, lacs et étangs... Un terrain privilégié pour découvrir la richesse du vivant et comprendre les enjeux de sa préservation.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/> (rubrique "candidat")

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référente handicap : valerie.gomez@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 675 h / an
- Ouverture de la formation : septembre 2020
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation : toutes les épreuves se déroulent au centre de formation. Attribution du diplôme sur délibération du jury (fin de formation)
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
- Taux de réussite : 89% (moyenne sur 4 ans) / 93% (session juillet 2025)

POURSUITES D'ÉTUDES

- Passerelle BPJEPS
- Licences professionnelles
- Certificat de spécialisation
- Prépa ATS bio : préparation spécifique BTS pour intégrer des écoles d'ingénieur



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères



04.94.00.55.55



secretariat.ufa.hyeres@gmail.com



Agricampus Var



agricampusvar



AgricampusVar



<https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>